

## **Le communiqué du Conseil des ministres du 9 octobre 2019**

Le Président de la République a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 09 octobre 2019, à 10 heures, au Palais de République.

Le Chef de l'Etat à l'entame de sa communication a, dans le cadre du renforcement du dispositif national de protection des données personnelles, insisté sur l'importance qu'il accorde à l'ancrage du Sénégal dans la société numérique tout en assurant la souveraineté nationale sur nos données personnelles.

A ce titre, le Chef de l'Etat a demandé aux membres du Gouvernement de faire prendre, par les entités sous leurs tutelles, toutes les mesures appropriées, pour faire déclarer les traitements des données à caractère personnel auprès de la Commission des données personnelles (CDP) et de renforcer les allocations budgétaires à la CDP tout en assurant la révision de la loi encadrant son fonctionnement.

A ce sujet, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de veiller au développement fondamental de l'éducation au numérique, et d'accélérer la digitalisation intégrale de l'état civil.

Abordant la question de la promotion de l'emploi grâce au développement de la formation professionnelle, le Président de la république a rappelé le déploiement de l'initiative encourageante Ecole-Entreprise et sa volonté de créer un centre de formation professionnelle de dernière génération dans les 45 départements avec au démarrage la construction et l'équipement d'une première tranche de 15 centres programmés à partir de janvier 2020.

A cet effet, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de la Formation professionnelle, en relation avec le Ministre de la Coopération de finaliser le dossier de financement des centres et a indiqué l'impératif de veiller à l'insertion socio-économique des jeunes diplômés des centres de formation professionnelle, dont les financements sont prioritaires à la Délégation générale à l'Entreprenariat rapide des femmes et des Jeunes.

Au titre du financement innovant, de la compétitivité et de la modernisation de l'économie nationale, le Président de la République a rappelé au Gouvernement la priorité fondamentale qu'il accorde au développement du secteur privé et à son renforcement dynamique.

Par ailleurs, il a demandé aux ministres impliqués de veiller à la régulation optimale des marchés, secteurs et activités économiques.

Il a en outre signalé l'importance du suivi permanent de l'application des règles de concurrence et du déploiement d'actions significatives d'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de notre économie.

A cet égard, le Chef de l'Etat a souligné l'impératif de consolider le potentiel et la place essentielle des Petites et Moyennes entreprises (PME) et des Petites et moyennes industries (PMI), a exhorté le Gouvernement à veiller à la mutualisation des dispositifs d'encadrement et de soutien existants pour promouvoir un financement innovant des PME/PMI, ainsi que l'intensification de la création de valeur ajoutée et d'emplois et a demandé au Ministre du Commerce et des PME, en relation avec le Ministre chargé de l'Economie, le Ministre de l'Industrie et les acteurs du secteur privé, de finaliser le projet de loi de développement des PME/ PMI et de modernisation de l'Economie.

Evoquant la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat a abordé la préparation du Grand Magal de Touba qui sera célébré, cette année, le jeudi 17 octobre 2019.

A ce titre, le Président de la République a demandé au Ministre de l'Intérieur, en relation avec les ministres concernés par l'organisation, de prendre toutes les dispositions sécuritaires et logistiques requises et adéquates, en vue du bon déroulement des célébrations et commémorations relatives à l'édition de 2019.

Abordant la gestion stratégique de l'hydraulique urbaine, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de l'Eau de faire prendre toutes les dispositions urgentes afin de sécuriser

l'approvisionnement correct en eau potable des populations de la capitale et de communiquer sur les mesures spéciales prises pour les soulager.

Revenant sur l'importance de la rencontre avec les élus territoriaux du Sénégal, le Président de la République a rappelé aux membres du Gouvernement son attachement particulier au bon déroulement du dialogue Etat-Collectivités territoriales qu'il présidera, le jeudi 10 octobre 2019 au CICAD.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication par le sujet relatif à la rentrée scolaire et universitaire.

Il a félicité le Ministre de l'Education pour le bon déroulement de la rentrée des classes 2019 - 2020 sur l'ensemble du territoire national, a demandé aux membres du Gouvernement de prêter main forte aux collectivités territoriales, ainsi qu'aux autorités administratives déconcentrées et académiques en vue d'améliorer le cadre de vie des écoles envahies par les eaux et a enfin demandé au Ministre de l'Enseignement supérieur d'être particulièrement attentif au sort des étudiants anciennement inscrits dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a, à la faveur de ce conseil fait le point concernant la réunion de la Commission nationale de cryptologie.

Le Ministre des Finances et du Budget a présenté le projet de loi de finances rectificative la LFR n°2 et le projet de loi portant loi de finances initiale (LFI).

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation internationale.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur les PPP et le projet de directive de l'UEMOA portant sur le cadre juridique et institutionnel. Il a également rendu compte du « fonds du Compact with Africa ».

Le Ministre de l'Agriculture et l'Équipement rural a fait le point sur la situation de la pluviométrie, le bilan de mise en place des intrants et du matériel agricole, la situation phytosanitaire et les enquêtes agricoles.

Le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement du territoire a fait une communication sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'aménagement du territoire et sur la digitalisation de l'État civil.

Le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat a rendu compte des travaux de la commission sur les 100 000 logements.

Le Ministre de la Microfinance et de l'Économie solidaire a fait une communication sur les taux d'intérêts appliqués aux systèmes financiers décentralisés.

Le Ministre de la Culture et de la Communication a fait le point sur la préparation du salon international qui se tiendra à Dakar du 05 au 20 novembre 2019.

Le Ministre de l'Économie numérique et des Télécommunications a rendu compte de l'état d'exécution du projet de parc de technologie numérique.

Le Ministre en charge du suivi du Plan Sénégal émergent (PSE) a fait le point sur le projet de réforme « Cadastre universel ».

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi portant Loi de finances initiale ;

- Le projet de loi portant Loi de finances rectificative n°2

- Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Colonel Moussa DIOUF, colonel des Eaux et Forêts est nommé Secrétaire général de l'Agence sénégalaise de reforestation et de la Grande Muraille verte ;

- Monsieur Papa Malick NDAO, Administrateur civil principal, matricule de solde n°516 360/M, Préfet du département de Nioro du Rip, est nommé Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural en remplacement de Docteur Dogo SECK, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Baba Dramé, Environnementaliste, matricule de solde n°611871/D, est nommé Directeur de l'Environnement et du Développement durable en remplacement de Madame Mariline DIARA ;

- Monsieur Abdou Aziz DIAGNE, Administrateur civil, matricule de solde 503 930/B., précédemment Préfet du Département de Médina Yoro Foulah, est nommé Préfet du Département de Nioro du rip, en remplacement de M. Papa Malick NDAO, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Alioune Badara MBENGUE, Administrateur civil, matricule de solde 653 021/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kolda chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Médina Yoro Foulah, en remplacement de M. Abdou Aziz DIAGNE, à d'autres fonctions ;

- Monsieur Médoune MBOUP, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 385 803/K, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiénaba, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiaroye, en remplacement de M. Souleymane LY, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Sébastien SENGHOR, Instituteur, matricule de solde 506 342/J, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Kouthiaba Ouolof, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Ngothie, en remplacement de M. Mamadou Bamba FALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Abdoulaye Daouda SALL, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n°625 107/A, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Bonconto, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Koumbal, en remplacement de M. Moukhtar MBENGUE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Moussa BA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 600 178/D, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Sindian, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Darou Mousty, en remplacement de M. Mamadou LY, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Ibrahima SARR, Agent technique d'Agriculture, matricule de solde 500 959/H, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Niakhène, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Nguélou, en remplacement de M. Alioune SADJI ;

- Monsieur El Hadji Djiby BOCOUM, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 624 687/C, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Nyassia, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Missira Wadène, en remplacement de M. Ibra GUEYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Mamadou NIANE, Instituteur, matricule de solde 504 442/G, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Dodji, est nommé sous-préfet de l'Arrondissement de Dianke Makha, en remplacement de M. Amadou Ibra NDIAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Kanta BALDE, Instituteur, matricule de solde 504 463/H, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Niaming, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Missirah, en remplacement de M. Gilbert FAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Abdoulaye KHARMA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 603 529/C, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Pakour, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Nyassia, en remplacement de M. El hadji Djiby BOCOUM, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Samba Adolphe SIDIBE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 625 104/D, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Fafacourou, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Ngoye, en remplacement de M. Mamadou Moustapha THIANDOUM, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur El Ibrahima Niass NDIAYE, Instituteur, matricule de solde 504 250/L, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Koumpentoum est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Dioulacolon, en remplacement de M. Ibrahima GANO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima GANO, Agent technique des Eaux et Forêts, matricule de solde 379 579/B, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Dioulacolon, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Karantaba, en remplacement de M. Ibrahima DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima DIOUF, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 516 133/I, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Karantaba, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Tenghory, en remplacement de M. Ousmane THIAO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ousmane THIAO, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 621 196/G, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Tenghory, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Médina Sabakh, en remplacement de M. Ibrahima SOW, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima SOW, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 511 519/H, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Médina Sabah, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Kouthiaba Ouolof, en remplacement de M. Sébastien SENGHOR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Moustapha MBAYE, Instituteur, matricule de solde 512 231/F, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Keur Momar Sarr, est nommé Sous-préfet

de l'Arrondissement de Bonconto, en remplacement Abdoulaye Daouda SALL, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mbaye DIOUF, Instituteur, matricule de solde 514 287/G précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Gniby, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Tendouck, en remplacement de M. Daouda Mbaye, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Daouda MBAYE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 621 197/F, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Tendouck, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Niakhène, en remplacement de M. Ibrahima SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdou Aziz DIAGNE, attaché d'Administration, matricule de solde 510 590/H, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiénaba, en remplacement de Médoune MBOUP, appelé d'autres fonctions ;

Monsieur Boubacar DIALLO, Agent technique d'Agriculture, matricule de solde 502 602/A, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Missirah, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Fafacourou, en remplacement de M. Samba Adolphe SIDIBE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou Boubou THIAM, Professeur de Collège de l'Enseignement moyen général, matricule de solde 508 062/Q, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Tambacounda, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Niaming, en remplacement de M. Kanta BALDE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou DIOUF, Instituteur, matricule de solde 386 620/C, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndoulo, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Sindian, en remplacement de M. Moussa BA, appelé à d'autres fonctions ;



Monsieur Moussa THIAM, Agent technique d'Agriculture, matricule de solde 387 855/F, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Mbacké, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Pakour, en remplacement de M. Abdoulaye KHARMA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Modou THIAM, Administrateur civil, matricule de solde 696 364/A, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Tivavouane, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Dakar, en remplacement de Madame Maude MANGA, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou KA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 661 447/F, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Grand-Dakar, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Mbour, en remplacement de Madame Fatou Moctar FALL, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Henry Ndiagne GUEYE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 681 461/Z, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiaroye, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Koumpentoum, en remplacement M. El Ibrahima Niass NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou SARR, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 661 448/G, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement des parcelles assainies, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Tivavouane, en remplacement M. Modou THIAM, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou Tidiane NDIAYE, Agent vétérinaire, matricule de solde 504 130/K, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Rao, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Mbacké, en remplacement M. Moussa THIAM, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Moussa SAMB, Secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Dagoudane, est nommé Adjoint au Préfet du Département

de Tambacounda, en remplacement M. Mamadou Boubou THIAM, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Omar SY, Instituteur, matricule de solde 633 040/J, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Tendouck, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Ranérou, en remplacement de M. Papa LY, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Demba GUEYE, Agent technique d'Agriculture, matricule de solde 504 226/C, précédemment Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiès-Sud, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Guinguinéo, en remplacement de M. Baba DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Ababacar Dabo, Instituteur, matricule de solde 639 198/G, précédemment adjoint au Sous-préfet de Fongolimbi, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Dodji, en remplacement de M. Mamadou NIANE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ababacar CISSE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 678 039/A, précédemment en service à la Préfecture de Dagana, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Thiaroye, en remplacement de M. Henry Ndiagne GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Makhtar NDIAYE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 696 213/A, précédemment en service à la Sous-préfecture de Grand-Dakar, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Grand-Dakar, en remplacement de M. Amadou KA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Aly Baïdy KANE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 696 227/D, précédemment en service à la Sous-préfecture des parcelles Assainies, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement des Parcelles Assainies, en remplacement de M. Amadou SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Assane SARR, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 657 143/H, précédemment en service à la Préfecture de Dakar, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Dagoudane, en remplacement de M. Moussa SAMB, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ndiouga MBOW, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 696 215/C, précédemment en service à la Sous-préfecture de Keur Moussa, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement Thiès-sud, en remplacement de M. Demba GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Omar Sarr DIOP, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 638 488/G, précédemment en service à la Préfecture de Saint-Louis, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement Rao, en remplacement de M. Amadou Tidiane NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima NDAO, Professeur de Collège d'Enseignement moyen, matricule de solde 609 086/Q, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Lour Escale, en remplacement de M. Abdoul Aziz NDAO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Ibrahima AÏDARA, Instituteur, matricule de solde 685 000/C, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Tendouck, en remplacement de M. Omar SY, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou THIOUNE, Professeur d'enseignement moyen, matricule de solde 686 642/Z, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Keur Momar Sarr, en remplacement de M. Moustapha MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdoulaye DIAGNE, Instituteur, matricule de solde 610 041/H, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Gniby, en remplacement de M. Mbaye DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur El Hadji SARR, Professeur d'enseignement moyen, matricule de solde 649 881/J, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Bamba Thialène, en remplacement de M. Issakha TANDIAN, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Bocar COULIBALY, Instituteur, matricule de solde 629 810/F, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Fongolimbi, en remplacement de M. Ababacar Dabo, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdoul BA, Instituteur, matricule de solde 621 167/C, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndande, en remplacement de M. Souleymane NDIOUR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Oughaybou KA, Instituteur, matricule de solde 676 662/C, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Missirah, en remplacement de M. Boubacar DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Alboury NDAO, Instituteur, matricule de solde 619 479/H, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndoulo, en remplacement de M. Mamadou DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou SALL, Instituteur, matricule de solde 626 474/I, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Sagata Djolof, en remplacement de M. Sylvestre Gabriel SENNE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.